

Assemblée Participative

	TYPE de réunion: Assemblée participative	DATE: 14 octobre 2015	HORAIRE: 16h30-18h00	LIEU: UNIGE Valais campus Salle 217
PRESIDENTE	Roberta Ruggiero (RR), collaboratrice scientifique			
VICE-PRESIDENTE	Marie-Thérèse Maruri (MTM), étudiante MIDE 14-16			
PRÉSENTS	Kaspar Burger (KB), Frédéric Darbellay (FD), Philip Jaffé (PJ), Philippe Küng (PK), Marie-Thérèse Maruri (MTM) avec procuration de Philippe Küng (PK), excusé, Roberta Ruggiero (RR), Daniel Stoecklin (DS), Sarah Bruchez (SB)			
EXCUSÉ	Karl Hanson (KH)			
INVITÉ-E	--			
PV	Sarah Bruchez (SB)			

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2015

REMARQUES :	RR
<ul style="list-style-type: none"> - Annulation du vote de DV du fait de l'impossibilité de déléguer à l'AP un membre non élu. - En réponse au courriel de MTM : Point sur rédaction d'un texte par les étudiants pour le rapport d'activités 2015 mentionné sous 'Divers' (8.d.) <p>Le procès-verbal est approuvé.</p>	

2. Règlement interne de l'Assemblée participative (pour adoption)

a. Représentation des étudiant-e-s du MIDE : Proposition de procédure d'élection	
<p>Art. 5.1. Suggestion de modification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux étudiants de la 1^{ère} année du MIDE, élus par le Collège des étudiants, représentent leurs pairs au sein de l'Assemblée. <p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'une année - Transition assurée par représentants en place - Nouveaux représentants à élire avant le 15 décembre <p>DECISION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'article comme suit : Le Collège électoral des étudiants élit 2 étudiants pour les représenter à l'Assemblée. Approbation finale du Règlement interne corrigé comme susdit. - Information d'une élection à l'AP à envoyer aux étudiants de la promotion 2015-2017 par les deux représentants actuels. Complément d'informations transmis par MTM le mercredi 21.10.15, à 13h00, avant cours de sociologie. - SB transmet les adresses des listes de distribution MIDE 13-14-15 à MTM & PK <p>A NOTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MTM et PK sont démissionnaires, du fait qu'ils ne seront plus en mesure d'assurer la représentation de leurs pairs à partir de fin octobre. Deux nouveaux représentants devront être élus avant la prochaine réunion de l'AP. 	<p>MTM&PK</p> <p>MTM & PK</p> <p>SB</p>

3. Dates prochaines séances

Mardi 15 décembre 2015, à 16h30	
Dates 2016 : suggestion de dates (pour 4 séances) : à déterminer en fonction des dates du Collège des Professeurs – à discuter lors de la prochaine séance	

4. Règlement d'études de la Maîtrise universitaire (Master) interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)

Correction selon Plan d'études	
Erreur constatée entre le Règlement d'études (RE), art. 8., et le plan d'études (PE) au niveau des ECTS du 3 ^{ème} semestre et de leur répartition entre le stage, le programme d'études individuel (PEI) et le mémoire de recherche :	PJ
<ul style="list-style-type: none">- Répartition selon PE 9-9-21 (après discussion lors de la séance du Collège des Professeurs du 17.06.2015, rééquilibrage à 9 ECTS selon critères UNIGE).- Répartition selon RE 10-10-20 : soumis et approuvé par le Rectorat en date du 06.07.2015 Proposition d'adapter la répartition des ECTS au RE acceptée par le Collège des Professeurs lors de la séance du 18.09.15.	MTM & PK
REMARQUE:	
<ul style="list-style-type: none">- MTM & PK notent que le stage compte environ 320 heures. 1 ECTS étant équivalent à 25-30 heures, 9 ECTS serait inférieur à la durée.	
DECISION de procéder à un vote:	
<ul style="list-style-type: none">- Répartition selon PE 9-9-21 acceptée (6 oui – 2 absentions).	

5. Nomination du Directeur

Vote à bulletin secret (selon point 12.7 du RI)	
Candidature de PJ	PJ
Justifiée par :	
<ul style="list-style-type: none">- Phase d'intégration- Professeur à l'UNIGE depuis longtemps- Lien entretenu à poursuivre de manière nourrie	
Après débat et consensus trouvé : préavis favorable du Collège des Professeurs du 18.09.2015	
REMARQUES :	
<ul style="list-style-type: none">- Proposition de KH de lui succéder le moment venu- Début et fin du mandat: décision du Conseil Stratégique	
DECISION :	
<ul style="list-style-type: none">- Candidature acceptée après vote à bulletin secret (8 acceptations)	
REMARQUE :	RR
<ul style="list-style-type: none">- Souhait émis de recevoir les préavis du Collège des Professeurs :	
DECISION :	SB
<ul style="list-style-type: none">- Transmettre les procès-verbaux ou les informations à la Présidente de l'AP	

6. Informations de la Direction

<ul style="list-style-type: none">- La nouvelle volée du MIDE compte 26 étudiants.- Mise en place du nouveau rectorat : 2 Vice-Recteurs sont en charge des Centres interfacultaires : Jacques De Werra (interlocuteur principal pour le CIDE) et Micheline Louis-Courvoisier (politique générale des CI) Rencontres régulières prévues avec J. De Werra- Dies Academicus (9 octobre 2015) : diffusion du film promotionnel sur l'UNIGE (le campus de Sion y figure).- Liens très nourris avec le service de communication et le rectorat, ainsi qu'avec le service de formation continue et tout le back office (comptabilité, service d'admissions, etc.).- Cycle de 4 conférences organisées à Sion afin de mieux se profiler en Valais - membres du Rectorat présents (24 septembre : Michel Mayor sur le thème 'Planètes extrasolaires' - 19 novembre : Eric Debarbieux sur le 'Harcèlement à l'école' + 2 conférences en 2016).	PJ
--	----

Assemblée Participative

<ul style="list-style-type: none"> - Séance de travail du Rectorat prévue sur le site du CIDE en automne. - Difficultés à mettre en place l'implication des facultés de façon harmonieuse et fructueuse (ex. échange de professeurs, intégration dans leurs cours, etc.). - Le Conseil Stratégique du CIDE est composé du Recteur (ou d'un représentant du Rectorat), des doyens des facultés et de 3 personnes extérieures: Prof. François Ansermet, <i>Faculté de médecine</i> Prof. Marie-Laure Papaux van Delden, <i>Faculté de droit</i> Prof. Eric Widmer, <i>Faculté des Sciences de la société (SDS)</i> Prof. Pascal Zesiger, <i>Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation (FPSE)</i> Prof. Pasqualina Perrig-Chiello, <i>Université de Berne</i> Prof. Jorge Cardona, <i>Université de Valence</i> Dr h.c. Jean Zermatten, <i>Institut international des Droits de l'Enfant (IDE)</i> PJ est invité en tant que Directeur, avec voix consultative <p>Présidence : à désigner (nouveau Recteur ou représentant du Rectorat) Mandat envisagé pour l'ancien recteur afin de dynamiser la présence de l'UNIGE en Valais Réunions : 1 à 2 x par année Aucune réunion en 2015 Prochaine réunion prévue entre le 12 janvier et le 16 février 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège des Professeurs : nomination du Prof. Emmanuel Kabengele en tant que représentant de la Faculté de médecine. - PJ : Congé scientifique du 1^{er} février au 31 juillet 2016 : il reste cependant disponible pour certaines occupations (RH, budget, mémoires). KH, Vice-directeur, sera chargé de la transition. - Snejana Sulima, boursière de la Confédération, au sein du CIDE : fait remarqué par les responsables des bourses de l'UNIGE. <p>REMARQUES :</p>	PJ
<ul style="list-style-type: none"> - KB demande s'il existe un budget interne pour débiter une recherche (fonds de mise en route) : se renseigner auprès du Vice-Recteur si budget disponible. 	KB
<ul style="list-style-type: none"> - DS est mentionné dans le journal de l'UNIGE (mais sans consultation préalable, ni mention du CIDE). 	DS
<ul style="list-style-type: none"> - Fait que les facultés soient plus réactives salué par DS (dommage que parfois vu comme concurrent plutôt que complémentaire). 	PJ
<ul style="list-style-type: none"> - PJ : mise en ligne de la vidéo du MIDE dans toutes les facultés partenaires, mais refus du doyen de la SDS. Cette année, le master devrait figurer sur les facultés et les centres interfacultaires. 	

7. Informations sur le budget 2016

<p>Budget 2016 ↔ au budget 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures d'économie ne concerneront pas le budget 2016 du CIDE, mais certainement celui de 2017. - En cas d'excédent en 2015, le bénéfice n'est pas reporté, mais versé dans un tronc commun Prévoir des coûts d'enseignement plus élevés en 2016, en remplacement de Gabriel Frossard et éventuellement Jean Zermatten. 	PJ
--	----

8. Informatique : Commission - Suivi

<ul style="list-style-type: none"> - Date d'une séance à fixer rapidement (1^{ère} séance sans L. Zufferey, puis à déterminer). - Remplacement de certains ordinateurs prévus. - Site web du CIDE : prévoir une personne pour actualiser, harmoniser le site, avant la fin de l'année. 	PJ
---	----

9. Bibliothèque : Commission & Marche à suivre

<p>Séance prévue le 29.10.2012 à 11h00 (PJ, RR & KB)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget de CHF 3'000 maintenu en 2016 (éventuelle augmentation à CHF 6'000 si disponibilités). - Abonnements des périodiques annulés au 31.12.2015. 	
--	--

10. Divers

a. Local CIDE à UNIMAIL (No 5197)	
<ul style="list-style-type: none"> - Mention du CIDE sur la porte. - 2 clefs à disposition : 1 au secrétariat et 1 à KH. - Possibilité de se connecter à son profil personnel via les accès UNIL. 	RR
b. Autres	
<ul style="list-style-type: none"> - MOOC : démarrage prévu en novembre-décembre 2015. - 2016 sera riche en différents événements (CAS Juvenile Justice en Amérique latine, nombreuses conférences prévues ISPCAN (International society for the prevention of child abuse), etc. 	PJ
Aucun autre point n'étant soulevé, RR clôt la séance à 18H05.	RR